



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE PHILIPPE-LAROCHE
DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 2 OCTOBRE 2017 À 19 H**

Personne(s) présente(s) :

Louise Brunet, présidente
François-Bernard Saillant, conseiller, siège no2
Sylvie Chartier, conseillère, siège no3
Andy Groskaufmanis, conseiller, siège no4
Even Mc Hugh, conseiller, siège no5
Guy Gilbert, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Personne(s) absente(s) :

Marc Bertrand, conseiller, siège no1

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Louise Brunet, présidente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Première période de questions (30 minutes)

2. Finances et Administration

- 2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
- 2.2 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois
- 2.3 Dépôt des états et revenus et dépenses semestriels
- 2.4 Autorisation - Réaménagements budgétaires - 2017
- 2.5 Adoption - Programme de subvention TECQ (2014-2018)
- 2.6 Autorisation de dépenses - Acquisition d'un photocopieur/imprimante pour le Service de la protection contre l'incendie

3. Direction générale

- 3.1 Autorisation de signature - Formation des nouveaux élus - Élection du 5 novembre 2017
- 3.2 Adoption - Modification au calendrier de la séance régulière du conseil de novembre 2017
- 3.3 Autorisation de dépenses - Ouverture du poste de directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- 3.4 Autorisation - Traverse de motoneige - Chemin du Noroît - Saison 2018
- 3.5 Autorisation de paiement - Factures No 04290 et No 06-190917
- 3.6 Adoption - Production du calendrier municipal 2018



3.7 Adoption - Versement de bonus pour travail exceptionnel

4. Travaux publics

4.1 Autorisation - Projet mont Cervin phases 2-3-4 - Travaux additionnels

4.2 Autorisation - Demande de CA au MDDELCC pour la mise aux normes des infrastructures d'eau potable

4.3 Adoption - Acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation du chemin de l'Éclaircie et de son aire de virage

4.4 Dénomination de noms officiels - Retrait de dénominations officielles de noms pour les allées d'accès privées sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport et dénominations de nouvelles voies d'accès

4.5 Autorisation de dépenses - Installation et achat de bornes électriques

4.6 Autorisation de dépenses - Prolongement d'une ligne d'aqueduc sur le boulevard du Lac d'environ 100 mètres

4.7 Autorisation de signature - Documents de subvention

5. Loisirs, culture et vie communautaire

5.1 Adoption - Règlement général 679 - Règlement décrétant un programme d'incitation aux sports de glace en aréna sur le territoire de la ville de Québec saison 2017-2018

5.2 Autorisation de mandat - Déneigement des stationnements municipaux 2018-2020

5.3 Autorisation protocole d'entente/événements- Défi Tour-du-Lac 2017

5.4 Autorisation - Demande d'assistance financière à la MRC pour l'Halloween

5.5 Autorisation de signature - Droit d'accès au club nautique pour l'Association des coureurs en canot à glace du Québec inc.

5.6 Autorisation de dépenses - Signalisation des sentiers du Parc du Brûlé

5.7 Adoption - Politique de reconnaissance des organismes et des jeunes individus 2017

6. Urbanisme et développement durable

6.1 Adoption - Règlement général 646-01 - Règlement modifiant le règlement numéro 646 relatif à la gestion des matières résiduelles

6.2 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-196-06-07 - Règlement modifiant le règlement numéro 09-196-06 relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme afin de prolonger le délai de validité d'un permis de construction pour un bâtiment principal

6.3 Adoption - Second projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'interdire les projets intégrés dans la zone HU-270

6.4 Adoption - Second projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger des erreurs d'écriture et d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires

6.5 Autorisation - Annulation du règlement modifiant le Règlement du Plan d'urbanisme numéro 09-192 afin de remplacer l'affectation publique (PU) sur le terrain de la chapelle Saint-James par une affectation résidentielle (R)

6.6 Autorisation - Annulation du règlement modifiant le Règlement de zonage 09-207 afin de remplacer la zone publique et institutionnelle (PI-508) par une zone à vocation résidentielle unifamiliale (HU)



- 6.7 Autorisation de mandat - Collecte et transport des matières résiduelles
- 6.8 Autorisation de mandat - Plan d'aménagement paysager de terrains municipaux
- 6.9 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-207-23 - Règlement modifiant le Règlement de zonage 09-207 afin de créer la classe d'usage C3a Mini-entrepôt intérieur et de modifier les usages autorisés dans la zone C-117

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Engagement - Chef aux opérations, temps plein
- 7.2 Engagement - Chef aux opérations, temps partiel
- 7.3 Autorisation de dépenses - Acquisition de deux (2) tablettes pour la prévention incendie résidentielle
- 7.4 Autorisation de dépenses - Achat d'équipement de désincarcération pour le Service de la protection contre l'incendie
- 7.5 Autorisation de dépenses - Vêtements individuels de protection
- 7.6 Autorisation de mandat - Remplacement des appareils de communication-phase 3 (finale)
- 7.7 Autorisation de mandat - Remplacement d'un ventilateur à pression positive
- 7.8 Autorisation - Autorisation d'utiliser le véhicule personnel du directeur incendie comme véhicule d'urgence pour la Municipalité de Lac-Beauport

8. Permis et inspections

- 8.1 Autorisation - Demande d'usage conditionnel - Défi Tour du Lac
- 8.2 Autorisation de dépenses - Assistance professionnelle pour analyse et suivi des travaux d'amélioration des chemins forestiers de Maelstrom immobilier

9. Varia

- 9.1 Aucun

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée

1.1 Ouverture de la séance et greffe

La présidente constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h 02.

278-2017

1.2 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après, et ce, au moins 72 heures avant l'ouverture de cette séance ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
ET RÉSOLU :
D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :



Retrait à l'ordre du jour du(des) point(s) suivant(s) :

- 5.3 Autorisation protocole d'entente/événements - Défi Tour-du-Lac 2017
- 8.1 Demande d'usage conditionnel - Défi Tour du Lac

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

279-2017

1.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le secrétaire-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 11 septembre 2017

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil municipal la correspondance suivante :

6 septembre 2017 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire - Approbation du Règlement d'emprunt 670 d'un montant de 45 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des lots nécessaires à la municipalisation du chemin de l'Éclaircie.

Dépôt

Aucun

Information

Aucun

1.5 Première période de questions (30 minutes)

À 19 h 05, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- M. Michel Maillot demande comment la population sera appelée à décider des changements au zonage pour le projet du Golf du Mont Tourbillon.
RP : Madame la mairesse mentionne que le promoteur devra, dans un premier temps, présenter son projet à la population. Puis dans un second temps, le conseil décidera s'il accepte de soumettre le projet à la procédure de modification au zonage et donc à l'approbation de la population.
RP : Madame la mairesse donne la parole à la conseillère Sylvie Chartier qui mentionne que le projet pourrait être assujetti à un



référendum dépendamment des modifications demandées par le promoteur.

- 2- M. Gaétan Lapierre demande concernant quelle est la nature des travaux additionnels dans le projet du mont Cervin.
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Even Mc Hugh qui mentionne que la résolution donnera des détails et que les dépassements de coûts respectent à ce jour le budget prévu.
- 3- Mme Martine Boily demande si, lors des évènements, il y a des protocoles d'interventions pour secourir les participants aux activités qui se déroulent souvent loin dans la forêt tel le vélo de montagne et les courses en forêt.
RP : Madame la mairesse mentionne qu'il y a des obligations d'avoir des supports paramédicaux.
RP : Madame la mairesse donne la parole au directeur général qui mentionne que, lors d'évènements, les protocoles d'ententes obligent les promoteurs à avoir sur place des équipes paramédicales avec équipements de secours sur plan d'eau et en forêt dépendamment des évènements. Pour les activités commerciales, telles : un centre de ski, de vélo, un club de golf ou un club de motoneige, le propriétaire a l'obligation de fournir une assistance paramédicale sur le site de pratique de l'activité. À titre d'exemple, il existe des patrouilles de secouriste de ski pour le ski de fond et alpin, ou pour le vélo de montagne dans les sites spécialisés.

280-2017

2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de septembre 2017, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de septembre 2017 totalisant une somme de 2 174 315,26 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.2 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses du mois de septembre 2017 et les invite à le consulter.

2.3 Dépôt des états et revenus et dépenses semestriels

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses semestriels au 30 septembre 2017 et les invite à le consulter.



281-2017

2.4 Autorisation - Réaménagements budgétaires - 2017

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à effectuer les réaménagements budgétaires suivants au budget 2017 prévoyant des ajustements de 145 800 \$.

Poste	Description	Budget avant	Ajustements	Budget après
01 xxxxx	Revenus	8 995 000 \$	0 \$	8 995 000 \$
02 xxxxx	Dépenses	1 887 340 \$	145 800 \$	2 033 140 \$
03 xxxxx	Affectations	279 000 \$	(145 800 \$)	133 200 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

282-2017

2.5 Adoption - Programme de subvention TECQ (2014-2018)

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
 ET RÉSOLU :

- La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- La Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.



- La Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

283-2017

2.6 Autorisation de dépenses - Acquisition d'un photocopieur/imprimante pour le Service de la protection contre l'incendie

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à engager des dépenses pour réaliser le projet d' « acquisition d'un photocopieur/imprimante pour le Service de la protection contre l'incendie » pour un montant maximum de 9 021,70 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement sur 5 ans à partir de 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

284-2017

3.1 Autorisation de signature - Formation des nouveaux élus - Élection du 5 novembre 2017

IL EST PROPOSÉ par : Madame Louise Brunet
APPUYÉ par : Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer le document « Formation des nouveaux élus - Élection du 5 novembre 2017 » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

285-2017

3.2 Adoption - Modification au calendrier de la séance régulière du conseil de novembre 2017

ATTENDU QUE des élections seront tenues à Lac-Beauport le 5 novembre 2017;

ATTENDU QUE la séance régulière est prévue au règlement pour le 6 novembre 2017;

ATTENDU QUE cette date doit être déplacée afin de tenir compte du calendrier électoral;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

De modifier le calendrier des séances régulières du conseil en déplaçant la séance du 6 novembre au 27 novembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



286-2017

3.3 Autorisation de dépenses - Ouverture du poste de directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

ATTENDU les recommandations du directeur général et secrétaire-trésorier ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Brunet
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à engager des dépenses pour réaliser le projet d'ouverture du poste de directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pour un montant maximum de 5 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

287-2017

3.4 Autorisation - Traverse de motoneige - Chemin du Noroît - Saison 2018

ATTENDU la demande du club de motoneige "Le petit sentier de St-Émile" pour autoriser une traverse de motoneige sur le chemin du Noroît afin de permettre de relier le Village vacances de Valcartier via le chemin de la Sagamité;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'autoriser, pour la saison 2018, le club de motoneige "Le petit sentier de St-Émile" à aménager et opérer une traverse de motoneige sur le chemin du Noroît et Murphy afin de permettre de relier le Village vacances de Valcartier via le chemin de la Sagamité.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

288-2017

3.5 Autorisation de paiement - Facture no 04290 et no 06-190917

ATTENDU les recommandations de madame la mairesse ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Brunet
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement des factures numéro 04290 et 06-190917 au montant de 1 690,00 \$ taxes comprises pour les fournisseurs Catapulte et B.Com. soit 690 \$ pour la facture numéro 04290 et 1 000 \$ pour la facture 06-190917.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE SUR DIVISION
5 POUR / 1 CONTRE**



289-2017

3.6 Adoption - Production du calendrier municipal 2018

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Contrat de service en matière d'édition gratuite du calendrier municipal 2018 » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

De mandater le Regroupement de gens d'affaires et de tourisme de Lac-Beauport inc. pour réaliser l'édition gratuite du calendrier des activités municipales 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

290-2017

3.7 Adoption - Versement de bonus pour travail exceptionnel

ATTENDU QUE Messieurs Maxim Baillargeon et Mathieu Blackburn ont assisté le directeur général en remplacement du directeur du Service des travaux publics, assumant ainsi une charge de travail exceptionnel, et ce, sans contrepartie;

ATTENDU QUE Madame Line Leclerc a assisté le directeur du Service des finances et de l'administration durant le congé de maladie longue durée d'une technicienne en comptabilité, assumant ainsi une charge de travail exceptionnel, et ce, sans contrepartie;

ATTENDU QUE ces employé(e)s ont fait preuve de leadership et de dévouement qui mérite d'être souligné et récompensé;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
ET RÉSOLU :

D'accorder à messieurs Maxim Baillargeon et Mathieu Blackburn ainsi qu'à madame Line Leclerc une prime de 3 500 \$ chacun à titre de bonus.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

291-2017

4.1 Autorisation - Projet mont Cervin phases 2-3-4 - Travaux additionnels

ATTENDU QUE la firme G.N.P. inc. a reçu le mandat d'exécuter l'ensemble des éléments du projet mont Cervin, phases 2-3-4 ;

ATTENDU QUE ces travaux sont complémentaires au projet initial ;

ATTENDU QUE les recommandations du conseiller spécial au directeur des travaux publics ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :



D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater la firme G.N.P. inc. pour exécuter les travaux de prolongation pour :

- 1) le réseau d'aqueduc haute pression sur les rues : chemin des Sittelles, montée de l'Érablière, traverse Érablière-Sapinière, chemin de la Sapinière et chemin des Prêles.
- 2) les réseaux d'aqueduc haute pression et d'eaux usées sur la montée du Cervin jusqu'à la hauteur de l'intersection montée du Cervin et chemin de la Rossinière.
- 3) les réseaux d'aqueduc haute pression et d'eaux usées de l'intersection de la montée du Cervin et chemin de la Rossinière jusqu'à la hauteur du lot 1 820 835 (numéro civique 42, montée du Cervin et 2 chemin Rossinière).

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt no 669.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

292-2017

4.2

Autorisation - Demande de CA au MDDELCC pour la mise aux normes des infrastructures d'eau potable

MANDAT À BEAUDOINS-HURENS POUR DEMANDE DE CA AU MDDELCC POUR LA MISE AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE.

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport doit procéder à la mise aux normes des infrastructures d'eau potable;

ATTENDU QUE en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'Environnement (LEQ), la Municipalité doit demander une autorisation au ministère du Développement durable, de la lutte contre les changements climatiques (MDDELLCC) pour la réalisation des travaux.

ATTENDU QUE les plans et devis de ce projet ont été préparés par la firme Beaudoin-Hurens;

ATTENDU QUE le MDDELCC doit autoriser la réalisation du projet;

ATTENDU QUE la demande doit être préparée par un ingénieur;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

Que la Municipalité de Lac-Beauport mandate la firme Beaudoin-Hurens, par l'intermédiaire de Frédéric Meunier, ingénieur, à soumettre cette demande d'autorisation au MDDELCC pour le dossier mentionné en préambule et à présenter tout engagement en lien avec cette demande.

Que la Municipalité s'engage à transmettre au MDDELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux réalisés en lien avec l'autorisation accordée.

Que la Municipalité s'engage à utiliser et entretenir ses installations de production de l'eau potable conformément aux spécifications indiquées dans les documents fournis par le manufacturier ainsi que le manuel d'exploitation préparé par l'ingénieur mandaté.

Que la Municipalité s'engage à fournir un exemplaire du manuel d'exploitation des installations de production d'eau potable au MDDELCC au plus tard 60 jours après leur mise en service.



Que le mandat soit donné à Frédéric Meunier, ing. de la firme Beaudoin-Hurens pour produire le manuel d'exploitation des installations de production d'eau potable et d'en fournir un exemplaire au MDDELCC au plus tard 60 jours après la mise en service.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt no 669.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

293-2017

4.3 Adoption - Acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation du chemin de l'Éclaircie et de son aire de virage

ATTENDU QUE la demande d'une majorité de résidents du chemin de l'Éclaircie pour municipaliser leur chemin et régulariser l'aire de virage;

ATTENDU QUE le Règlement 670 a été adopté à cette fin et approuvé par les résidents de ce chemin;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
 ET RÉSOLU :

De mandater BCF avocats d'affaires pour procéder à l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation du chemin de l'Éclaircie et de l'aire de virage en conformité avec le Règlement 670.

D'autoriser la mairesse ou le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous documents pertinents à cet effet.

D'autoriser le directeur général à dépenser pour mandater des professionnels nécessaires à la réalisation de cette acquisition.

Les sommes nécessaires seront prises au Règlement d'emprunt 670.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

294-2017

4.4 Dénomination de noms officiels - Retrait de dénominations officielles de noms pour les allées d'accès privées sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport et dénominations de nouvelles voies d'accès

ATTENDU QUE ce conseil souhaite retirer, de la dénomination officielle, les noms des allées d'accès sur son territoire, afin de réduire la confusion entre les rues et une allée d'accès privée ;

ATTENDU QUE ce conseil souhaite nommer officiellement certains chemins d'accès à la ressource et chemins forestiers afin d'assurer de leur attribuer des numéros civiques permettant le repérage en cas d'appel d'urgence ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
 ET RÉSOLU :

Que le conseil retire la désignation officielle des allées d'accès privées suivantes :

NOMS OFFICIELS A RETIRER	LOTS
Chemin des Aulnes	1 498 178
Chemin du Bocage	1 821 884
Chemin Neigette	1 822 019



Chemin du Ravin	1 821 915
Chemin des Sapins	N/D
Chemin de la Baie	1 498 187
Chemin du Bosquet	1 821 212
Chemin des Rapides	4 629 806
Chemin des Sables	1 820 951
Chemin des Rocailles	1 497 595

Que le conseil donne la désignation officielle des noms des chemins d'accès à la ressource et chemins forestiers suivants :

NOMS OFFICIELS	LOTS
Layon du lac McKenzie	1 821 858
Layon de la Vermine	1 821 924
Layon des Sentiers du Moulin	N/D
Layon du ruisseau Dugas Ouest	N/D
Layon du ruisseau Dugas Est	N/D

Que le secrétaire-trésorier soit autorisé à transmettre cette demande de retrait de la dénomination des allées d'accès privées à la Commission de toponymie pour officialiser leur retrait.

De mandater le Service des permis et inspections pour procéder au changement de numéro civique en date du 1^{er} décembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

295-2017

4.5 Autorisation de dépenses - Installation et achat de bornes électriques

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à engager des dépenses pour réaliser le projet de « installation et achat de bornes électriques » pour un montant maximum de 20 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes moins les subventions d'Hydro Québec et de la MRC de La Jacques-Cartier.

**ADOPTÉE SUR DIVISION
 5 POUR / 1 CONTRE**

296-2017

4.6 Autorisation de dépenses - Prolongement d'une ligne d'aqueduc sur le boulevard du Lac d'environ 100 mètres

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à engager des dépenses pour réaliser le projet de « prolongement d'une ligne d'aqueduc sur le boulevard du Lac d'environ 100 mètres » pour un montant maximum de 120 000,00 \$ plus taxes.



Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement payé par le service de réseau d'aqueduc durant 10 ans à partir de 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

297-2017

4.7 Autorisation de signature - Documents de subvention

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur des travaux publics et infrastructures à signer les documents requis auprès de la MRC et d'Hydro Québec dans le cadre du programme branché au travail du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

298-2017

5.1 Adoption - Règlement général 679 - Règlement décrétant un programme d'incitation aux sports de glace en aréna sur le territoire de la ville de Québec saison 2017-2018

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 679 Règlement décrétant un programme d'incitation aux sports de glace en aréna sur le territoire de la ville de Québec saison 2017-2018.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

299-2017

5.2 Autorisation de mandat - Déneigement des stationnements municipaux 2018-2020

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 17-403 a été produit pour « Déneigement des stationnements pour les 3 prochaines saisons »;

ATTENDU les recommandations du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 17-403.

Soumissionnaires	Saison 2017-2018	Saison 2018-2019	Saison 2019-2020	Total avant taxes 3 saisons
Les Entreprises J.S. Lauzon inc.	21 842,00 \$	22 257,60 \$	22 674,60 \$	66 774,20 \$
Verdure Royale inc.	36 968,80 \$	36 968,80 \$	36 968,80 \$	110 816,40 \$
Maximum Excavation inc.	38 254,00 \$	38 254,00 \$	38 254,00 \$	114 762,00 \$
Groupe Essa inc.	39 843,00 \$	39 843,00 \$	39 843,00 \$	119 529,00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Ce sujet a été retiré de l'ordre et n'a pas été discuté lors de la séance

5.3 Autorisation protocole d'entente/événements- Défi Tour-du-Lac 2017

POINT RETIRÉ DE L'ORDRE DU JOUR

300-2017

5.4 Autorisation - Demande d'assistance financière à la MRC pour l'Halloween

ATTENDU QUE les recommandations du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 ET RÉSOLU :

D'autoriser madame Isabelle Provencher, coordonnatrice aux programmes de loisirs, à déposer une demande d'assistance financière à la MRC de La Jacques-Cartier pour soutenir la réalisation de la fête d'Halloween.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

301-2017

5.5 Autorisation de signature - Droit d'accès au club nautique pour l'Association des coureurs en canot à glace du Québec inc.

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par : Monsieur François-Bernard Saillant
 ET RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Protocole d'entente – Droit d'accès au plan d'eau par le club nautique municipal » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

302-2017

5.6 Autorisation de dépenses - Signalisation des sentiers du Parc du Brûlé

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
 ET RÉSOLU :



D'autoriser la directrice par intérim du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet de « signalisation des sentiers du Parc du Brûlé » pour un montant maximum de 5 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de parc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

303-2017

5.7 Adoption - Politique de reconnaissance des organismes et des jeunes individus 2017

ATTENDU les recommandations de monsieur le conseiller Guy Gilbert

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'adopter la Politique de reconnaissance des organismes et des jeunes individus 2017 telle que proposée.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

304-2017

6.1 Adoption - Règlement général 646-01 - Règlement modifiant le règlement numéro 646 relatif à la gestion des matières résiduelles

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 646-01 Règlement modifiant le Règlement numéro 646 relatif à la gestion des matières résiduelles.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

305-2017

6.2 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-196-06-07 - Règlement modifiant le règlement numéro 09-196-06 relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme afin de prolonger le délai de validité d'un permis de construction pour un bâtiment principal

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis



ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 09-196-06-07 Règlement modifiant le Règlement numéro 09-196-06 relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme afin de prolonger le délai de validité d'un permis de construction pour un bâtiment principal.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

306-2017

6.3 Adoption - Second projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'interdire les projets intégrés dans la zone HU-270

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'adopter le second projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'interdire les projets intégrés dans la zone HU-270.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

307-2017

6.4 Adoption - Second projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger des erreurs d'écriture et d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'adopter le second projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger des erreurs d'écriture et d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

308-2017

6.5 Autorisation - Annulation du règlement modifiant le Règlement du Plan d'urbanisme numéro 09-192 afin de remplacer l'affectation publique (PU) sur le terrain de la chapelle Saint-James par une affectation résidentielle (R)

ATTENDU QUE dans le cadre de la consultation publique concernant le projet de règlement, des citoyens ont signifié leur désaccord à l'égard du changement de vocation de ce bâtiment historique;



IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :

D'annuler la résolution numéro 193-2017 concernant l'adoption du projet de règlement et de mettre un terme au processus de modification du Plan d'urbanisme numéro 09-192 afin de remplacer l'affectation publique (PU) sur le terrain de la chapelle Saint-James par une affectation résidentielle (R).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

309-2017

6.6 Autorisation - Annulation du règlement modifiant le Règlement de zonage 09-207 afin de remplacer la zone publique et institutionnelle (PI-508) par une zone à vocation résidentielle unifamiliale (HU)

ATTENDU QUE dans le cadre de la consultation publique concernant le projet de règlement, des citoyens ont signifié leur désaccord à l'égard du changement de vocation de ce bâtiment historique;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
 APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 ET RÉSOLU :

D'annuler la résolution numéro 192-2017 concernant l'adoption du projet de règlement et de mettre un terme au processus de modification du Règlement de zonage 09-207 afin de remplacer la zone publique et institutionnelle (PI-508) par une zone à vocation résidentielle unifamiliale (HU).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

310-2017

6.7 Autorisation de mandat - Collecte et transport des matières résiduelles

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 17-399 a été produit pour « Collecte et transport des matières résiduelles »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de l'urbanisme et développement durable;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
 APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de l'urbanisme et du développement durable à mandater Gaudreau Environnement pour « contrat de collecte et de transport des matières résiduelles (54 mois) » pour un montant maximum de 3 053 554.24 \$ plus taxes.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Gaudreau Environnement	3 053 554,24 \$

D'autoriser le directeur de l'urbanisme et développement durable à mandater Gaudreau Environnement pour desservir les chemins privés (Aulnes, Baie, Bocage, Bosquet, Chapelle, Chaumières, Martineau-Lennon, Monts, Neigette, Ravin, Rivage, Rapides, Sables, Sapins, Accès sans non (Grand-Bornand)) d'ici à l'entrée en fonction du Règlement numéro 655 (règlement sur la municipalisation des chemins) prévue pour le 1^{er} novembre 2018. Les coûts estimés pour la desserte des chemins privés sont de 40 000 \$.



Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

311-2017

6.8 Autorisation de mandat - Plan d'aménagement paysager de terrains municipaux

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 17-402 a été produit pour « Plan d'aménagement paysager de terrains municipaux »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de l'urbanisme et développement durable;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de l'urbanisme et développement durable à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 17-402.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Baccata	11 400,00 \$
Terralpha	16 910,00 \$
Option Aménagement	27 995,00 \$
Bleu Blanc Vert	non déposé
Les entreprises P.N.P.	non déposé
Les Cent Frontières	non déposé
Candide Villeneuve paysagiste	non déposé
Fillion Paysagiste	non déposé

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

312-2017

6.9 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-207-23 - Règlement modifiant le Règlement de zonage 09-207 afin de créer la classe d'usage C3a Mini-entrepasage intérieur et de modifier les usages autorisés dans la zone C-117

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
 APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 09-207-23 Règlement modifiant le règlement de zonage 09-207 afin de créer la classe d'usage C3a Mini-entrepasage intérieur et de modifier les usages autorisés dans la zone C-117.



Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

313-2017

7.1 Engagement - Chef aux opérations, temps plein

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 2 octobre 2017, monsieur Nicolas Couture à titre de « Chef aux opérations, temps plein » à l'échelon 10 des conditions salariales, en conservant son ancienneté et les conditions de travail déjà acquises.

Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

314-2017

7.2 Engagement - Chef aux opérations, temps partiel

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 2 octobre 2017, monsieur Steeve Gadoury à titre de « Chef aux opérations, temps partiel » à l'échelon 10 des conditions salariales, en conservant son ancienneté et les conditions de travail déjà acquises.

Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

315-2017

7.3 Autorisation de dépenses - Acquisition de deux (2) tablettes pour la prévention incendie résidentielle

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de la protection contre l'incendie à engager des dépenses pour réaliser le projet d'acquisition de deux (2) tablettes pour la prévention incendie résidentielle pour un montant maximum de 3 500,00 \$.



Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement sur 3 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

316-2017

7.4

Autorisation de dépenses - Achat d'équipement de désincarcération pour le Service de la protection contre l'incendie

ATTENDU les recommandations du directeur, du directeur du Service de la protection contre l'incendie ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur, du Service de la protection contre l'incendie à engager des dépenses pour réaliser le projet d'achat d'équipement de désincarcération pour le Service de la protection contre l'incendie pour un montant maximum de 34 790,17 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement remboursable sur 3 ans à partir de 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

317-2017

7.5

Autorisation de dépenses - Vêtements individuels de protection

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de la protection contre l'incendie à engager des dépenses pour réaliser le projet de vêtements individuels de protection pour un montant maximum de 36 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt no 672.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

318-2017

7.6

Autorisation de mandat - Remplacement des appareils de communication-phase 3 (finale)

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation a été produit pour « Remplacement des appareils de communication-phase 3 (finale) »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de la protection contre l'incendie à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro.



Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
CTM	17 592,50 \$
Horizon mobile	18 292,66 \$

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt no 672.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

319-2017

7.7 Autorisation de mandat - Remplacement d'un ventilateur à pression positive

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation a été produit pour « Remplacement d'un ventilateur à pression positive »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de la protection contre l'incendie à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Aréo-Feu	3395,00 \$
L'Arsenal	3485,00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 672.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

320-2017

7.8 Autorisation - Autorisation d'utiliser le véhicule personnel du directeur incendie comme véhicule d'urgence pour la Municipalité de Lac-Beauport

ATTENDU QUE M. Dany Dion travaille pour la Municipalité de Lac-Beauport et agit à titre de directeur du Service de la protection contre l'incendie;

ATTENDU QUE M. Dany Dion doit intervenir lors de situation d'urgence si nécessaire et qu'il n'a pas de véhicule d'urgence de fourni.

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport autorise M. Dany Dion à immatriculer son véhicule personnel en tant que véhicule d'urgence.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 ET RÉSOLU :

Que Monsieur Dany Dion, directeur du Service de la protection contre l'incendie pour la Municipalité de Lac-Beauport, à l'autorisation de la Municipalité de Lac-Beauport d'immatriculer son véhicule personnel en tant que véhicule d'urgence pour répondre à toute urgence sur son territoire desservi par le Service de la protection contre l'incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Ce sujet a été retiré de l'ordre et n'a pas été discuté lors de la séance

8.1 Autorisation - Demande d'usage conditionnel - Défi Tour du Lac

POINT RETIRÉ DE L'ORDRE DU JOUR

321-2017

8.2 Autorisation de dépenses - Assistance professionnelle pour analyse et suivi des travaux d'amélioration des chemins forestiers de Maelstrom immobilier

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des permis et inspections;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des permis et inspections à engager des dépenses pour réaliser le projet de « assistance professionnelle pour analyse et suivi des travaux d'amélioration des chemins forestiers de maelstrom immobilier » pour un montant maximum de 6 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Période de questions

À 20 h 18, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- M. Michel Beaulieu demande comment les auditions de la Cour dans le dossier du RCI se sont passées.
RP : Madame la mairesse mentionne que les procédures sont terminées et que le juge est en délibéré. Le jugement devrait être rendu d'ici six mois.
- 2- M. Jean-Luc Degrange demande pour quel motif le conseil a retiré du TECQ la réfection des infrastructures d'épuration des eaux usées de l'ancien pavillon d'accueil des Sentiers du Moulin.
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Andy Groskaufmanis qui mentionne que le besoin de réfection n'existe plus, car le futur pavillon d'accueil aura un nouveau système.
- 3- M. Johanne Hains demande combien de résidents ont été ajoutés dans les directives de changement du projet d'infrastructures du mont Cervin adoptées ce soir.
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Even Mc Hugh qui mentionne que c'est deux lots pour un coût de l'ordre de 60 000 \$.
- 4- M. Serge Hamel demande si des études seront produites pour assurer l'alimentation en eau des 240 unités résidentielles prévues au projet du Golf du mont Tourbillon.
RP : Madame la mairesse donne la parole à la conseillère Sylvie Chartier qui mentionne que la Municipalité a demandé des études pour la circulation, l'épuration des eaux usées et la capacité d'eau potable pour le projet. Le promoteur devrait normalement les présenter à la population lors de son assemblée de consultation.
- 5- M. Daniel Parent demande qui paiera pour le prolongement du réseau d'aqueduc du boulevard du Lac.



RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Even Mc Hugh qui mentionne que c'est pour le projet de construction d'un centre de santé au 1004 boulevard du Lac et que le projet est payé en taxe de secteur.

- 6- M. Olivier Bérard demande s'il y aura une augmentation des coûts de la collecte des matières résiduelles suite aux résultats du nouvel appel d'offres.

RP : Madame la mairesse donne la parole à la conseillère Sylvie Chartier qui mentionne qu'il y aura augmentation, car le contrat a augmenté de 18% par rapport contrat des cinq dernières années.

Le directeur général mentionne que la Municipalité a quand même obtenu un prix compétitif soit 4 % plus bas que l'appel d'offres en commun de quatre municipalités de la MRC.

- 7- M. Michel Maillot demande si la Municipalité a un projet pour la chapelle St-James.

RP : Madame la mairesse mentionne que non, car la Municipalité n'est pas propriétaire de ce bâtiment.

11. Levée de l'assemblée

La présidente lève l'assemblée à 20 h 50.

Louise Brunet, mairesse

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

ANNEXE 1
Liste des déboursés – Septembre 2017

LISTE DES COMPTES A PAYER			
SEPTEMBRE 2017			
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE PAIEMENT	MUMERO	MONTANT
MINISTRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE	2017-09-14	24953	295.00 \$
ACKLANDS-GRAINGER INC.	2017-10-03	24954	54.73 \$
ARBOREAL QUEBEC LTEE	2017-10-03	24955	2 333.99 \$
AUBERT CAROLYNE	2017-10-03	24956	224.20 \$
BELL CANADA	2017-10-03	24957	689.85 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	2017-10-03	24958	887.38 \$
CLUB NORDIQUE DU MOULIN	2017-10-03	24959	1 000.00 \$
COMETAL INC.	2017-10-03	24960	1 861.45 \$
DECAM	2017-10-03	24961	2 847.93 \$
EUGENE ALLARD INC.	2017-10-03	24962	40.93 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	2017-10-03	24963	68.00 \$
LBCYCLE INC.	2017-10-03	24964	2 690.00 \$
MINISTRE DES FINANCES	2017-10-03	24965	4 599.71 \$
NITRO	2017-10-03	24966	2 390.40 \$
PC COURT	2017-10-03	24967	10 865.14 \$
SONORISATION DELTA ÉCLAIRAGE LTÉE	2017-10-03	24968	615.12 \$
STANTEC EXPERT CONSEIL	2017-10-03	24969	17 591.18 \$
UTC FIRE & SECURITY CANADA	2017-10-03	24970	809.42 \$
STRATEGIES B.COM MARKETING INC.	2017-09-13	4001454	8 333.20 \$
ENTREPRISES G.N.P. INC.	2017-09-14	4001455	1 843 546.28 \$
CPA LE SAISONNIER	2017-09-15	4001456	42 000.00 \$
LAMONTAGNE DENIS	2017-10-03	4001457	80.00 \$
ALIMENTATION A.D.R.	2017-10-03	4001458	270.70 \$
ASPHALTE LAGACE LTÉE	2017-10-03	4001459	2 126.08 \$
BATTERIES DU QC INC.	2017-10-03	4001460	499.34 \$
BEAUDOIN HURENS	2017-10-03	4001461	24 286.75 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	2017-10-03	4001462	371.04 \$
COMMUNAUTE METROPOLITAINE DE QC	2017-10-03	4001463	19 555.33 \$
COPIES DE LA CAPITALE INC.(LES)	2017-10-03	4001464	20.36 \$
COTE FLEURY INC.	2017-10-03	4001465	1 398.64 \$
COTE-ALLARD MARIANNE	2017-10-03	4001466	45.83 \$
C.T.M. QUEBEC INC.	2017-10-03	4001467	522.93 \$
CT-PAIEMENT INC.	2017-10-03	4001468	125.31 \$
DICOM EXPRESS	2017-10-03	4001469	38.82 \$
DION DANY	2017-10-03	4001470	46.87 \$
DRUIDE INFORMATIQUE	2017-10-03	4001471	117.27 \$
DU-SO PIECES D'AUTO.	2017-10-03	4001472	144.30 \$
ENGLOBE CORP.	2017-10-03	4001473	12 302.33 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC.	2017-10-03	4001474	2 540.49 \$
ENVIRONEX LABORATOIRES	2017-10-03	4001475	25.30 \$
FIT TO PROVE	2017-10-03	4001476	574.88 \$
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.	2017-10-03	4001477	10 158.71 \$
GILLES AUDET EXCAVATION INC.	2017-10-03	4001478	34 389.35 \$
GROUPE DE SECURITE GARDA SENC	2017-10-03	4001479	2 824.65 \$
GSI ENVIRONNEMENT	2017-10-03	4001480	4 987.62 \$
HABITATIONS ST-DUNSTAN (LES)	2017-10-03	4001481	1 185.20 \$
HEWITT EQUIPEMENT LIMITEE	2017-10-03	4001482	124.86 \$

NOM	DATE PAIEMENT	MUMERO	MONTANT
INDUSTRIES LAM-E	2017-10-03	4001483	12.61 \$
INTERCONNEXIONS LD	2017-10-03	4001484	1 251.71 \$
JOLIN, MARTIN	2017-10-03	4001485	2 307.68 \$
LABRECQUE RICHARD	2017-10-03	4001486	268.04 \$
LATULIPPE (30300)	2017-10-03	4001487	205.18 \$
LINDE CANADA LTÉE 15687	2017-10-03	4001488	106.91 \$
LOC.D'AUTOS ET DE CAMION DISCOUNT	2017-10-03	4001489	1 226.08 \$
LUBRIWIN INC.	2017-10-03	4001490	189.71 \$
LUMEN INC.	2017-10-03	4001491	230.91 \$
LUMISOLUTION INC.	2017-10-03	4001492	366.31 \$
MARTIN & LEVESQUE (1983)INC.	2017-10-03	4001493	3 614.04 \$
MAXXAM ANALYTIQUE INC.	2017-10-03	4001494	1 110.09 \$
MECANO RICHARD INC.	2017-10-03	4001495	2 104.24 \$
MICROCOM M INC.	2017-10-03	4001496	66.92 \$
ORIZON MOBILE	2017-10-03	4001497	461.54 \$
PROTECTION INCENDIE PC	2017-10-03	4001498	854.61 \$
PROVENCHER ISABELLE	2017-10-03	4001499	9.00 \$
PURIBEC INC.	2017-10-03	4001500	438.05 \$
RANDSTAD CANADA	2017-10-03	4001501	1 191.14 \$
REAL HUOT INC.	2017-10-03	4001502	730.30 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES.DE PORTNEUF	2017-10-03	4001503	17 634.79 \$
SEAO-MEDIAS TRANSC. S.E.N.C.	2017-10-03	4001504	418.70 \$
SERVICE D'ARBRES BRUNO DION	2017-10-03	4001505	1 149.75 \$
SERVICES MATREC INC.	2017-10-03	4001506	373.51 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	2017-10-03	4001507	1 247.72 \$
SOLUTIONS INDUSTRIELLES HB	2017-10-03	4001508	839.70 \$
SOLUTIA TELECOM	2017-10-03	4001509	166.35 \$
S-PACE SIGNALETIQUE INC	2017-10-03	4001510	421.67 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	2017-10-03	4001511	1 351.49 \$
ENERGIE VALERO INC.	2017-10-03	4001512	1 794.24 \$
XEROX CANADA LTEE	2017-10-03	4001513	84.87 \$
COTE-ALLARD MARIANNE	2017-10-03	4001514	72.37 \$
DALLAIRE STEPHANIE	2017-10-03	4001515	66.05 \$
DION DANY	2017-10-03	4001516	22.79 \$
PROVENCHER ISABELLE	2017-10-03	4001517	28.98 \$
VISA-DOMINIC HAMEL	2017-09-18	2910	56.28 \$
VISA-FRANCOIS GAGNE	2017-09-18	2911	1 581.87 \$
VISA-NANCY GIROUX	2017-09-18	2912	48.27 \$
VISA YVES GENDRON	2017-09-18	2913	225.83 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	2017-09-18	2914	1 745.88 \$
INDUSTRIELLE ALLIANCE	2017-09-18	2915	29 711.20 \$
INDUSTRIELLE ALLIANCE	2017-09-20	2916	36 000.00 \$
HYDRO-QUEBEC	2017-09-21	2917	21.01 \$
	GRAND TOTAL:		2 174 315,26 \$

ANNEXE 2
Liste des engagements budgétaires – Septembre 2017

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES							
SEPTEMBRE 2017							
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No de bon	Date comm.	Fournis- seur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
ADM-104360	2017-09-05	SOLU20	137.66	Carréno Gustavo		Samsung S-7 pour Gustavo	02 19300 640
ADM-104361	2017-09-07	SOLU20	28.69	Blais Jean		CLIP LIFEPROOF POUR IPHONE 5 S - MATHIEU BLACKBURN	02 32200 640
ADM-104362	2017-09-07	SPEC05	551.17	Blais Jean		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-104363	2017-09-07	XERO50	84.87	Blais Jean		COPIE NOIR	02 19000 670
ADM-104364	2017-09-12	INTER60	1251.71	Dion Dany		filage caserne	02 22000 522
ADM-104365	2017-09-12	INTER60	229.95	Blais Jean		1 fil mairie+ 1 piscine - réparation	02 19300 522
ADM-104366	2017-09-13	ALIM05	286.23	Labrecque Richard		Alimentation conseil - Sept. 2017	02 11000 610
ADM-104367	2017-09-13	DECA05	608.51	Blais Jean		MS project pour Gustavo Carréno	02 19300 640
ADM-104368	2017-09-14	SPEC05	381.62	Blais Jean		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-104369	2017-09-20	DICO10	10.79	Blais Jean		RETOUR DISQUE DUR DÉFECTUEUX CHEZ SEAGATE TECHNOLOGY	02 19000 321
ADM-104370	2017-09-21	NITR50	2390.40	Blais Jean		12 licences NITRO	02 19300 640
ADM-104371	2017-09-21	SPEC05	607.24	Blais Jean		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-104372	2017-09-26	ALIM05	69.77	Labrecque Richard		Lunch conseil - Comité plénier 25 septembre 2017	02 11000 610
ADM-104373	2017-09-26	PURO05	22.13	Blais Jean		ENVOI DE DOCUMENTS À REVENU QUÉBEC	02 19000 321
ADM-104374	2017-09-26	MUTU05	1000.00	Ittis Jérôme		Régl. hors cour - 105- 145-2-15 - Danielle Fréchette	02 19001 420
ENV-471011	2017-09-05	LOCA30	1226.08	Hubert Karine		Location Pick Up - environnement	02 47001 515
ENV-471012	2017-09-11	CONS40	74.73	Bouchard Roger		Couvert de fosse (remplacement) - 91 Bord-de-l'Eau	02 47400 640
ENV-471013	2017-09-11	CREA40	145.73	Hubert Karine		Vêtement technicien en environnement	02 47000 640
ENV-471014	2017-09-11	GAUD10	75.48	Hubert Karine		Déplacement conteneur terrain tennis/Éperon	02 45110 446
ENV-471015	2017-09-21	SERV30	11497.50	Hubert Karine	131-2017	Collecte des encombrants	02 45123 446
ENV-471016	2017-09-21	COPI05	121.58	Hubert Karine		impression autocollants pour coroplast	02 47000 340
ENV-471017	2017-09-21	ARBO10	919.80	Gendron Yves		Nettoyage arbres tombés riv Jaune et parc Simons	02 47300 419
REC-706012	2017-09-01	SOLU15	425.73	Hamel, Dominic		Coffre de rangement pour pièces de la piscine	02 70123 640
REC-706013	2017-09-01	SOLU15	899.13	Hamel, Dominic		Rack de rangement - quincaillerie loisirs + matériel	02 70123 640
REC-706014	2017-09-05	MICR70	66.92	Lefebvre Michel		Surveillance alarme piscine 01-09-2017 au 30-11-2017	02 70140 331
REC-706015	2017-09-05	DIME30	1195.74	Côté-Allard Marianne		Paiement formateur - Safari découvertes - A2017	02 70105 447
REC-706016	2017-09-05	GUIL05	200.00	Provencher Isabelle		Photographe - Journées de la Culture 2017	02 70206 447
REC-706017	2017-09-05	CANA05	157.52	Côté-Allard Marianne		4 rouleaux de duck tape + Champlure maison des jeunes + Outils plomberie	02 70205 699
REC-706018	2017-09-05	SPOR05	143.72	Côté-Allard Marianne		Gilets pour surveillants de plateaux - loisirs	02 70100 340

No de bon	Date comm.	Fournis- seur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
REC-706019	2017-09-06	DESU70	175.00	Provencher Isabelle		Conférence 29 septembre 2017 - Journée de la Culture	02 70206 447
REC-706020	2017-09-07	VALLE70	200.00	Provencher Isabelle		Murale collective - Journées de la Culture 2017	02 70206 447
REC-706021	2017-09-08	CANA05	172.46	Hamel, Dominic		Planches pour terrasse Club Nautique + Crochets à tapis	02 70144 640
REC-706022	2017-09-08	FOND20	114.98	Hamel, Dominic		Classeur - Bureau Chef d'équipe	02 70122 640
REC-706023	2017-09-08	BELI50	5347.50	Côté-Allard Marianne	080-2015	Païement session A2017 - Gym, Cheer, Danse	02 70105 447
REC-706024	2017-09-12	CANA05	229.95	Hamel, Dominic		Peinture - Estrades soccer et abris tennis	02 70150 522
REC-706025	2017-09-13	COTE05	701.35	Hamel, Dominic		Réparation sonnette système d'alarme CN + Pièce lecteur local patin	02 70144 522
REC-706026	2017-09-13	CANA05	114.98	Hamel, Dominic		Peinture pour les estrades	02 70150 522
REC-706027	2017-09-13	LUME05	229.95	Hamel, Dominic		Ampoules extérieures - CN	02 70144 640
REC-706028	2017-09-14	SANT70	66.69	Blais Jean		Affiches DEA	02 70140 640
REC-706029	2017-09-15	PISC70	172.46	Hamel, Dominic		Mise à niveau piscine + 4 billes de renvoi d'eau	02 70140 639
REC-706030	2017-09-15	SPME70	326.53	Côté-Allard Marianne		Matériel troussees médicales Chalet des loisirs et piscine	02 70140 640
REC-706031	2017-09-15	CREA40	336.31	Provencher Isabelle		Gourdes municipalité - Cadeau toumoi golf RGALB	02 62100 950
REC-706032	2017-09-15	CANA05	91.93	Provencher Isabelle		Chariot de transport - Matériel CN	02 70200 640
REC-706033	2017-09-15	COUV50	674.90	Hamel, Dominic		Réparation plancher local de patin - CC	02 70122 522
REC-706034	2017-09-18	PAQU70	20.00	Provencher Isabelle		Jonglerie - Animation Halloween 2017	02 70106 640
REC-706035	2017-09-18	REUV70	74.28	Robillard Claudette		Renouvellement 1 an - Revue Le Libraire	02 70233 340
REC-706036	2017-09-18	AIRL50	271.41	Leclerc Line		Renouvellement bombe propane 2017-2018	02 70140 635
REC-706037	2017-09-19	VENT50	229.95	Hamel, Dominic		Entretien ventilation début de saison - Piscine	02 70140 639
REC-706038	2017-09-19	PROD40	352.29	Hamel, Dominic		Produits ménagers - concierge	02 70123 640
REC-706039	2017-09-19	GUIL05	15000.00	Provencher Isabelle	218-2017	Aménagement de la phase 3 du Corrid'Art	23 08017 721
REC-706042	2017-09-21	CORB70	100.00	Provencher Isabelle		Atelier avec Montagnac - Journées de la Culture 2017	02 70206 447
REC-706043	2017-09-22	CANA05	137.97	Hamel, Dominic		Peinture et rouleaux cabanes - Féérie de Noel 2017	02 70203 640
REC-706044	2017-09-22	CANA05	402.41	Hamel, Dominic		Venire, bois, tire-fond, teinture, peinture, gypse - CN	02 70144 522
REC-706045	2017-09-25	COTE05	1285.49	Hamel, Dominic		Remplacement circuit principal système d'alarme CN	02 70144 522
REC-706046	2017-09-25	SAIS05	114.98	Provencher Isabelle		Animation autour du feu - Halloween 2017	02 70106 640
REC-706047	2017-09-26	DIAB05	51.74	Provencher Isabelle		Graphisme - Coroplastes et flyers Halloween 2017	02 70106 640
SEC-202090	2017-09-07	ACKL05	54.73	Gadoury Steeve		CASQUES DE PROTECTION POUR CHANTIERS	02 22000 640
SEC-202091	2017-09-13	CTMQ05	302.10	Dion Dany		RÉPARATION MOTOROLA (11) + 1 BATTERIE	02 22000 331
SEC-202092	2017-09-18	PROT10	275.00	Dion Dany		ENTRETIEN INSTINCTEURS	02 22000 640
SEC-202093	2017-09-18	DICO10	24.05	Gadoury Steeve		RETOUR CHARGEUR CAMÉRA THERMIQUE	02 19000 321
SEC-202094	2017-09-18	AMEU15	633.00	Dion Dany		SÉPARATEURS DE BUREAU POUR LA CASERNE	02 19300 640

No de bon	Date comm.	Fournis- seur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
SEC-202095	2017-09-20	CTMQ05	200.00	Dion Dany		RÉPARATION RADIOS ET TÉLÉAVERTISSEURS	02 22000 331
URB-600310	2017-09-18	LANG80	977.29	Fortin Richard		Assistance juridique demande de permis Maelstrom	02 12000 412
VOI-313317	2017-09-05	PROT10	1011.76	Giroux Nancy		Inspection des extincteur 2017	02 41302 522
VOI-313318	2017-09-05	ASPH50	344.93	Baillargeon Maxim		Pavage pour nids de poules	02 32401 521
VOI-313319	2017-09-05	MULT10	574.88	Baillargeon Maxim		Pierre pour tête de ponceau	02 32401 521
VOI-313320	2017-09-05	MAIS50	1379.70	Baillargeon Maxim		Freins pour camion Maxim	02 32320 525
VOI-313321	2017-09-05	SPAC05	281.12	Perron Jean	173-2017	Dos d'âne et clous pour ch. du Grand-Duc	23 04417 721
VOI-313322	2017-09-07	HEW10	124.86	Giroux Nancy		2 caisses de graisse pour pelle sur roues	02 32313 525
VOI-313323	2017-09-07	ULTR05	1977.57	Baillargeon Maxim	286-2015	1714.7 litres de diesel clair	02 32300 631
VOI-313324	2017-09-07	EUGE05	40.93	Giroux Nancy		1 caisse mouchoir pour le puits	02 41300 522
VOI-313325	2017-09-07	BEAU55	11123.83	Perron Jean	173-2017	Avenant DA-5 TDL modification secteur A dossier 11237.00	23 04417 721
VOI-313326	2017-09-07	SERV04	1149.75	Perron Jean	141-2017	Abattage d'arbre 2 et 36 ch.Sapinière	23 05117 721
VOI-313327	2017-09-08	UNIV05	14739.80	Giroux Nancy	363-2016	Soude caustique 14570 kg	02 41300 635
VOI-313328	2017-09-08	CARR30	689.85	Fournier Alain		0-3/4	02 32401 521
VOI-313329	2017-09-08	WOLS05	2299.50	Giroux Nancy		Pièce borne fontaine	02 41300 521
VOI-313330	2017-09-08	EMCO05	344.93	Giroux Nancy		Toilette mairie	02 19300 522
VOI-313331	2017-09-11	JOLI05	977.29	Baillargeon Maxim		Location camion - Installation borne fontaine	02 41300 521
VOI-313332	2017-09-11	ENTR23	574.88	Baillargeon Maxim		Matériaux granulaires (borne fontaine)	02 41300 521
VOI-313333	2017-09-11	WOLS05	517.39	Giroux Nancy		Cloche, flute et tête	02 41300 521
VOI-313334	2017-09-12	INDU10	287.44	Giroux Nancy		Élingues (2)	02 32001 526
VOI-313335	2017-09-12	LUMI05	488.64	Giroux Nancy		Lumières pour mairie	02 19300 640
VOI-313336	2017-09-12	JSR70	402.41	Giroux Nancy		Extension de borne-fontaine	02 41300 521
VOI-313337	2017-09-12	CANA05	57.49	Baillargeon Maxim		Contreplaqué fabrication bordure rue	02 41300 521
VOI-313338	2017-09-12	BETO30	344.93	Baillargeon Maxim		Réparation chaîne de rue pour borne-fontaine	02 41300 521
VOI-313339	2017-09-12	INDU10	34.49	Gagné François		Casque de sécurité	02 32200 650
VOI-313340	2017-09-13	EXCA30	1149.75	Giroux Nancy	141-2017	Localisation conduite aqueduc au puit municipal	23 05117 721
VOI-313341	2017-09-14	ASPH50	574.88	Baillargeon Maxim			02 32401 521
VOI-313342	2017-09-14	SAUV30	18784.62	Baillargeon Maxim	272-2017	Équipement travail en espace clos & sauvetage	23 04017 725
VOI-313343	2017-09-14	BATT03	459.90	Giroux Nancy		Batteries (2) génératrice portative	02 41300 631
VOI-313344	2017-09-14	SPAC05	3187.11	Giroux Nancy	141-2017	Pancarte pour borne-fontaine & quincaillerie	23 05117 721
VOI-313345	2017-09-14	LABO05	4024.13	Perron Jean	141-2017	Nettoyage et inspection de 3 ponceaux	23 05117 721
VOI-313346	2017-09-14	MOIS05	402.41	Giroux Nancy		Réparation et entretien portes (caserne)	02 22000 522
VOI-313347	2017-09-14	CANA05	76.69	Dion Dany		Tablettes et quincaillerie	02 22000 522
VOI-313348	2017-09-15	REGU50	258.69	Giroux Nancy		Réparation ventilation poste suppression Passereau	02 41300 641

Initiales du maire

4556

Initiales du
secrétaire-trésorier

No de bon	Date comm.	Fournis- seur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-313349	2017-09-15	ASPH50	229.95	Baillargeon Maxim		Réparation nids poule	02 32401 521
VOI-313350	2017-09-15	CANA05	68.99	O'Brien Shawn		Peinture pour borne- fontaine	02 41300 641
VOI-313351	2017-09-15	LIND05	106.93	Baillargeon Maxim		Acétylène, oxygène et argoshield	02 32200 516
VOI-313352	2017-09-18	CONT60	1667.14	Giroux Nancy		Kit réparation vanne régulatrice	02 41300 641
VOI-313354	2017-09-18	BOUL15	114.98	Baillargeon Maxim		Tourbe réparation 99 Tour-du-Lac, borne- fontaine	02 41300 521
VOI-313355	2017-09-18	MAXX05	267.89	Giroux Nancy		Eau potable et eau usée	02 41300 453
VOI-313356	2017-09-18	MECA05	574.88	Baillargeon Maxim		Réparation perte d'air (camion 10 roues)	02 32304 525
VOI-313357	2017-09-18	LANG80	11497.50	Perron Jean	141-2017	Honoraires professionnels Mont- Cervin	23 05117 721
VOI-313358	2017-09-18	ENTR23	143.72	Baillargeon Maxim		Terre pour ch. des Crêtes	02 32401 521
VOI-313359	2017-09-19	ASPH50	1379.70	Baillargeon Maxim		Réparation pavage ch. Crêtes	02 32401 521
VOI-313360	2017-09-19	929245	13521.06	Blackburn Mathieu	116-2017	Fauchage et débroussaillage	02 32401 521
VOI-313361	2017-09-19	ATLA05	206.96	Giroux Nancy		Fusils (2) pour compresseur	02 22000 522
VOI-313362	2017-09-19	CANA05	68.99	O'Brien Shawn		Peinture	02 22000 522
VOI-313363	2017-09-19	GROU38	74.73	Giroux Nancy		Masse 20 livres	02 32001 526
VOI-313364	2017-09-20	MAIS50	1954.58	Giroux Nancy		Entretien différentiel et freins (véhicule no.14)	02 32320 525
VOI-313365	2017-09-20	ASPH50	574.88	Baillargeon Maxim		Réparation de pavage Cervin	02 32401 521
VOI-313367	2017-09-20	GILL30	1149.75	Baillargeon Maxim		Pavage pour borne- fontaine (99 Tour-du- Lac)	02 41300 521
VOI-313368	2017-09-21	ASPH50	459.90	Baillargeon Maxim		Nids poule (traverse Laval)	02 32401 521
VOI-313369	2017-09-21	SEBA60	1149.75	Baillargeon Maxim		Réparation troubles électriques (mairie)	02 19300 522